



Environnement Dhuis et Marne 93

Association agréée de protection de l'environnement, article L.141-1 du code de l'environnement
à Clichy-sous-Bois, Gagny, Le Raincy, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly Plaisance, Villemomble
Association locale d'usagers, article R.121-5 du code de l'urbanisme
auparavant Gagny Environnement

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MARS 2019

Ordre du jour

Première partie: Assemblée Générale statutaire :

- 1- Rapport d'activité de la présidente
- 2- Rapport financier de la trésorière
- 3- Cotisation 2020, dons
- 4- Renouvellement des autorisations à la présidente pour agir en justice
- 6- Renouvellement partiel du conseil d'administration
- 8- Vote

1- RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENTE

2- RAPPORT FINANCIER ET PRESENTATION DES COMPTES ARRETES AU 31/12/2018

3- COTISATION

4- RENOUELEMENT DES AUTORISATIONS A LA PRESIDENTE POUR AGIR EN JUSTICE

L'assemblée générale s'exprime par vote pour renouveler le mandat :

- **au conseil d'administration**, pour représenter l'assemblée générale et décider en son nom, d'ester en justice, tant en demande qu'en défense, de former tous appels et pourvois, de consentir toutes transactions, en mandant pour ce faire sa présidente en exercice qui sera investie de tous les pouvoirs à ces effets,

- **à la présidente**, qui sera investie de tous les pouvoirs à ces effets entre deux conseils d'administration, chaque fois qu'elle le jugera nécessaire si les délais l'imposent, pour représenter l'association et décider en son nom, d'ester en justice tant en demande qu'en défense, de former tous appels et pourvois, de consentir toutes transactions. Dans ce cas, l'action engagée sera mise à l'ordre du jour du conseil d'administration suivant. Elle sera normalement poursuivie si ce conseil n'y met pas opposition.

5- RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6- VOTES

- Approbation du rapport d'activité
- Approbation du rapport financier
- Cotisation 2020
- Autorisation pour agir en justice
- Renouvellement partiel du conseil d'administration

Le rapport d'activité, le rapport financier, le montant de la cotisation, l'autorisation pour agir en justice et le renouvellement partiel du conseil d'administration sont approuvés.

Fait le 26 mars 2019,

La présidente
B. Mazzola

Le vice-président
F.Redon